EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VAUVERT DELIBERATION N° 2024/01/05

Objet : Autorisation de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre d'un appel à projet portant sur la coordination de l'espace ressource proches aidants territoire Camargue Vidourle

Séance du 23 janvier 2024

Date de la convocation : 11 janvier 2024	**Membre en exercice = 18** **Nombre de présents = 8** **Nombre de délégation = 4**

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 janvier à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Vauvert (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT Président en exercice.

Présents : Mmes BERTHEZENE F., EYMARD A., LAIR-LACHAPELLE C., PEYRE C.
Mrs DENAT J., BERTRAND JP., CUVIER C., VIDAL S.
Absents excusés : Mmes MICHALSKI E., CACCHIA MORENO J.,CHALMETON F.,
Mrs HUREL JM., MOUSSA F.,
Absents : Mmes DUQUESNE N., VEDRINE V., CAMAND S. GARNIER S., MEIZONNET JL.
Avaient donné pouvoir : Mmes MICHALSKI E., CACCHIA MORENO J.
Mrs HUREL JM., MOUSSA F.

Le département du Gard sollicite le CCAS au travers de son Espace ressources pour les proches aidants. Le succès de ce service et sa stabilité permettent d'en évaluer les résultats, en effet :

- C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien psycho social, d'information et d'orientation pour tous
- C'est un espace d'accueil collectif et/ou individuel garantissant la confidentialité
- C'est un lieu de formation
- C'est un lieu de coordination des actions en faveur des aidants.

Le souhait du Département est que ce lieu devienne un lieu de centralisation de l'information sur le territoire, un lieu actif et dynamique investi par les aidants, les pairs aidants et les professionnels, un lieu d'animation et de coordination territoriale pour les proches aidants.

Le projet s'étend sur un territoire pré défini par le Département couvrant le territoire Camargue Vidourle. La charge d'animation est co portée avec une association partenaire, Marcella - Calvisson. Cette répartition permettra d'évaluer et répondre aux besoins de la Vaunage et du Sud gardois

Les missions d'animation de l'espace ressources permettront de développer notre outil interne mais également d'accéder à un diagnostic partagé, l'animation de matinales thématiques et la co construction avec les partenaires du réseau de la journée gardoise des aidants

La CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) apporte un soutien au département dans le cadre de son budget d'intervention 2023-2026.

Le CCAS dans le cadre de la mise en place de cette mission d'animation et de coordination sollicite la possibilité de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Monsieur le Président propose au conseil d'administration :

- L'autorisation de déposer ladite demande de subvention auprès du Conseil Départemental, de la signer, ainsi que toutes pièces aux effets des présentes.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents approuvent à l'unanimité la proposition du rapporteur et autorisent la signature de la convention.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président du C.C.A.S

Jean DENAT

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
- 6 FEV. 2024
Bureau du Courrier

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :
- *son dépôt en préfecture le* 06/02/24
- *sa notification le* .....
- *sa publication le* .....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du 06/02/24

Pour le président par délégation,
La vice-présidente,
Elisabeth Michalski